Dans le cadre de notre SAE4.01, nous avons choisi une infrastructure réseau de niveau 2 (améliorée). Ce choix se justiffie notamment par la contrainte de temps, ou des compétences techniques à apréhender. Nous pensons néamoins réaliser certaines parties du niveau 3 (anvacé) selon le temps restant et nos affinités avec les technologies, car les 2 niveaux d'infrastructure réseaux ne sont pas incompatibles et la transition est continue, nous donnais la liberté d'évoluer vers un niveau supérieur si besoin.